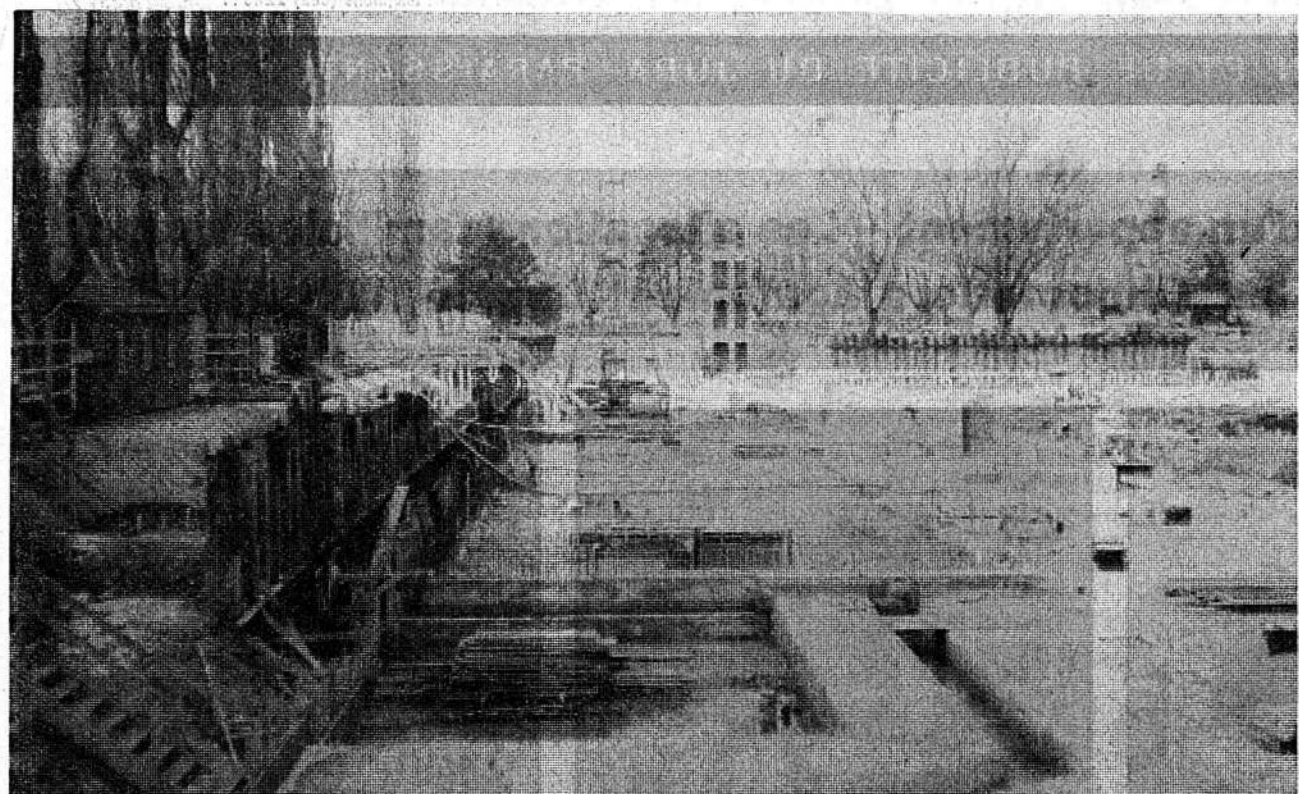




CHRONIQUE BIENNOISE

Les travaux de construction du nouveau Gymnase vont bon train



(ch) Malgré un certain ralentissement dû aux rigueurs de l'hiver, les travaux de construction du nouveau Gymnase de Bienne vont bon train. Les nombreux problèmes de fondations que nous avons évoqués dans ces colonnes il y a quelque temps ont été résolus à la satisfaction des intéressés. Le retard de six mois accumulé en raison de ces inconvénients reste néanmoins prévu. Les élèves pourront par conséquent disposer de leurs nouveaux locaux au printemps 1978.

Le gouvernement bernois a besoin de l'accord des citoyens

Le 13 mars prochain, les électeurs du canton de Berne se rendront aux urnes pour prendre une décision d'ordre financier: il s'agit pour le peuple bernois de donner l'autorisation au gouvernement de conclure des emprunts jusqu'à concurrence de 300 millions de francs, étant prescrit que ces emprunts ne peuvent financer que des dépenses d'investissements. En 1972, le peuple avait autorisé le Conseil exécutif à lancer des emprunts jusqu'à concurrence de 200 millions de francs. Or, depuis cette date, le volume d'investissements a passé de 280 à 460 millions de francs par an. L'inflation, d'une part, a diminué la valeur réelle de l'argent de 30 pour cent environ, au cours de ces cinq dernières

années, et l'Etat a, d'autre part, cherché dès le début de la récession à stimuler les investissements dans des buts conjoncturels. Actuellement, du montant initial, il reste cinquante millions de francs à la disposition du gouvernement. Le Conseil exécutif estime que, s'il faut continuer à réaliser un même volume d'investissements, dans l'intérêt d'une politique conjoncturelle active, il doit pouvoir compter sur des possibilités de financement supplémentaires. Il s'adresse donc à nouveau au peuple pour être habilité à lancer de nouvelles tranches d'emprunt jusqu'à concurrence de 300 millions de francs au maximum. — (oid).

Cyclomotoriste blessé

Un cyclomotoriste a été renversé par une voiture, hier, vers 18 h. 55, à l'intersection de la route de Buren et du chemin des Lézards. Le conducteur du deux-roues, un homme de 25 ans, dut être conduit à l'hôpital souffrant de blessures au cuir chevelu et d'une fracture à une main. Les dommages sont estimés à 400 fr.

TRIBUNE LIBRE

(Cette rubrique n'engage pas la responsabilité de la rédaction)

Restaurant interdit aux Italiens

A la porte du restaurant pour jeunes «Alba», à la rue du Contrôle, on peut lire depuis le 1er janvier l'avertissement suivant: «Per tutti gli Italiani è vietata l'entrata in questo locale» (il est interdit à tous les Italiens d'entrer dans ce local). Selon les informations du personnel, une dizaine d'Italiens auraient régulièrement semé la zizanie depuis quelque temps dans le restaurant. Il y aurait eu quelques accrochages avec dégâts de matériel. Le tenancier a donc décidé de mettre fin à cette situation en proscrivant tous les ressortissants italiens de son local. Précisons que, dans le cadre de nos lois «démocratiques» garantissant la propriété privée, ce droit lui est réservé. On se souvient d'un cas analogue au «Boulevard», en 1975.

Même si nous ne soutenons pas les présumés casseurs à la petite semaine, nous estimons scandaleusement déplacé de discriminer a priori toute une catégorie de la population qui, par hasard, a la même nationalité que les quelques individus à l'origine des troubles. L'affichage bien visible de cette interdiction générale perd d'autant plus de son éventuelle justification qu'on nous a affirmé que de fait, cette mesure ne s'appliquerait pas au pied de la lettre à tous les Italiens. Il suffirait donc amplement de refuser l'entrée aux quelques trouble-fêtes en question. Peu nous importe combien de personnes englobent dans l'esprit du patron les mots «tous les Italiens». Il n'en reste pas moins qu'objectivement, sur le papier, cette interdiction s'adresse à toute une couche de la population, à nouveau et comme par hasard les émigrés du Sud.

Par ailleurs, nous nous étonnons d'autant plus de cette décision que l'on peut voir évoluer et sévir relativement librement certains trafiquants de drogue qui, à notre avis, effectuent des ravages nettement plus importants parmi la clientèle très jeune de ce local que quelques chaises brisées.

Nous nous demandons donc sérieusement si «pas d'Italiens» ne pourrait pas figurer également sur la liste des mots d'ordre style: «Juifs indésirables» ou «no Negroes please».

HG et ND

PHARMACIE D'OFFICE

Pharmacie Stern (T. Demény, tél. 22 77 66) rue des Maréchaux 8, rue du Canal 7 — Taxe de nuit à partir de 21 h.

«Schnitzelbänke 1977»: la location est ouverte



On n'a pas encore eu le temps de se faire au nouveau millésime que déjà l'on doit parler de Carnaval, qui se déroulera, cette année, du 24 au 27 février.

Le jeudi, selon la tradition, la soirée est réservée aux «Schnitzelbänke», qui ont pour habitude d'ouvrir les feux de la fête des fous... Voici pourtant que l'expérience a démontré que les places sont désormais comptées dans les restaurants englobés dans la tournée des «Schnitzelbänke», raison pour laquelle la Guilde de Carnaval recommande aux intéressés de s'y précipiter d'ores et déjà afin de réserver.

Les restaurants suivants sont concernés: Buffet de la Gare (1ère classe), Club-Hôtel (Palace), de la Poste, Elite (grill-room), Faucon, Palais des Congrès, Pic-La Clé, Seeland, Sporting et Touring de la Gare.

Ceux qui veulent passer une soirée agréable sans avoir à partir de la maison en début d'après-midi sont donc invités à réserver leurs places.

ECHOS DE MACOLIN

Léger fléchissement de «Jeunesse et Sport» en 1976

En 1976, le mouvement de «Jeunesse et Sport» a enregistré, pour la première fois depuis son existence (quatre ans et demi) un faible fléchissement comparativement à l'année précédente. Il n'y a pas de raison de s'en préoccuper, car la diminution de la participation aux cours de «J et S» n'est que de 9,3 pour cent. Elle est peut-être due aux mesures restrictives prises par la Confédération (dont les contributions financières à «Jeunesse et Sport» ont augmenté de 4 pour cent), notamment en ce qui concerne les réductions tarifaires pour les voyages avec les moyens publics de transport. Le retardement imposé par la situation à l'introduction de quatorze autres disciplines sportives dites du deuxième programme d'urgence peut, lui aussi, avoir joué un certain rôle. Les chiffres fournis par la statistique officielle parlent néanmoins un langage très clair: le ski demeure de loin le sport préféré de notre jeunesse, suivi dans l'ordre par le football, l'entraînement d'efficiences physique (condition), l'excursionnisme et les sports en terrain, la natation, etc. Les cours de ski «Jeunesse et Sport» ont enregistré, en 1976 (les cours du mois de décembre 1976 sont reportés sur l'année 1977), une affluence de 130 731 jeunes filles et jeunes gens, ainsi répartis: a) ski alpin 120 020 (55 251 filles et 66 769 garçons); b) ski de fond 8447 (2877 filles et 5570 garçons); c) excursions à ski 2264 (701 et 1965). Cette dernière discipline accuse, comparativement à 1975, un recul de 160 unités, le ski de fond enregistre une diminution de 481 unités alors que le ski alpin signale une augmentation de 1120 participants.

Le football a vu ses cours fréquentés par 43 109 participants (284 filles et 42 825 garçons) soit 3174 de moins qu'en 1975.

33 472 jeunes (7960 filles et 25 512 garçons) ont participé, en 1976, aux cours d'efficiences physique contre 36 427 en 1975.

Pour l'excursionnisme, on a enregistré une fréquence de 30 363 jeunes des deux sexes contre 30 351 en 1975.

Vient ensuite, assez éloignée, la natation avec 10 182 participants contre 10 565 en 1975.

Dans les autres disciplines sportives on enregistre les fréquences suivantes: aux cours de J et S en 1976 (entre parenthèses les chiffres correspondants pour 1975): athlétisme 17 164 (16 460); alpinisme 6003 (6555); gymnastique artistique jeunes filles 1967 (2017) garçons 3440 (3711).

Par contre, on a enregistré une augmentation réjouissante dans certains sports; ainsi en tennis avec 2174 participants (1626), en handball 8694 (8115), en volleyball 9189 (7327) en basketball 3979 (3686), en hockey sur glace 2212 (473, introduction tardive en 1975).

Trois disciplines nouvellement introduites en 1976 ont enregistré les fréquences suivantes: cyclisme 216 participants, dont une dame, gymnastique et danses 134 jeunes filles, aviron 30, dont deux jeunes filles.

Affaire du sergent Fahrni: Messieurs, la Cour...

Lundi 24 janvier, la Cour d'assises du Seeland s'occupera de l'affaire du sergent H. Fahrni, qui, on s'en souvient, avait été grièvement blessé lors d'une fusillade le 27 septembre 1975 alors qu'il était en service commandé. Pour la circonstance, la Cour sera présidée par Me Jacques Gubler, de Laufen, assisté de MM. Peter Grossenbach, de Berne, et Karl Rauber, de Cerlier; le siège du procureur sera occupé par M. Martin Aebersold, de Neueneegg. Quant aux jurés, ce sont: Werner Gerber, Bienne, Fritz Herren, Belmont, Paul Feutz, Perles, Adeline Arduser, Bienne, Hermann Wyss, Bienne, Paul Meibach, Bienne, Suzanne Grunig-Berthold, Bienne, Alfred Leisberg, Bienne, Fritz Wyss, Oberwill.

Le jugement de cette affaire sera probablement rendu le vendredi 28 janvier.

LE CARNET DU JOUR

CINEMAS

Apollo: 15 h. et 20 h. 15: Les 12 travaux d'Astérix (admis dès 9 ans en matinée)
Capitole: 15 h. et 20 h. 15: Le jouet Elite: Lèvres humides — cuisses chaudes
Lido: 15 h. et 20 h. 15: Borsalino
Metro: Port Arthur — Les cinglés du camping
Palace: 15 h. et 20 h. 15: Mary Poppins (écoliers admis à 15 h.)
Rex: 15 h. et 20 h. 15: King Kong (admis dès 14 ans en matinée) — 17 h. 45: El Topo
Scala: 15 h. et 20 h. 15: Marathon Man (3e sem.)
Studio: Victoire à Entebbe (3e sem.)

SERVICE RELIGIEUX

Eglise des Rameaux, rue du Contrôle 22: 20 h. 30, culte.

PISCINE COUVERTE

Ouverte de 8 h. à 20 h. Température de l'eau: 28°

DIVERTISSEMENTS

Astoria: tous les jours, ambiance avec les «5 Original-Paldauern» — Mercredi postillon d'amour
Chambord Night-Club (Hôtel Elite): pianiste Juan Gonzales
Dancing Domino: Orchestre italien Nobels — Attractions
Dancing Fantasio: Showband Euro Five — Attractions
Pic, Taverne-Bar: pianiste ou discothèque
Hôtel Club, tous les soirs divertissement avec pianiste, au restaurant.
Restaurant Beurivage, vendredi et samedi, divertissement musical
La Chartreuse: au bar, discothèque avec les dernières nouveautés
Dancing-bar Hôtel Schloss, Nidau, danse dès 20 h. (lundi fermé)
Bernie's Nightclub (Stadthaus, Nidau), duo Tandem
Dancing Chutzen, Meinsberg, discothèque
Sandy-Bar, Nods: vendredi et samedi, discothèque dès 20 h.

STADE DE GLACE

Heures d'ouverture: lundi à samedi de 9 h. à 17 h. et de 20 h. à 22 h. 30. Dimanche de 9 h. à 17 h.

SPORT

Aula de l'école de la rue Dufour, tous les jeudis de 16 à 17 h.: gymnastique du 3e âge
Centre de tennis, Scheuren: 4 courts couverts, 6 courts ouverts, chaque jour de 8 h. à 23 h.
Tennis-Club Bienne, ch. des Bluets, tél. 41 00 98. Six courts ouverts chaque jour de 8 h. à 22 h.

EXPOSITIONS

Atelier de la Vieille Ville, rue Basse 54: Raymonde Mischler-Rouge (jusqu'au 31 janvier 1977)
Locaux de la Générale de Berne, compagnie d'assurances, Pont-du-Moulin 2, exposition GSMBA/SPSAS (jusqu'au 24 janvier)

SERVICE DE PIQUET

Pour dégâts d'eau et de gaz: urgences de nuit et jours fériés, tél. No 22 33 88

Service de secours médical (seulement en cas d'urgence), tél. 22 33 33

LA MAIN TENDUE

La Main tendue répond jour et nuit au tél. No 143

Carte blanche

LA VERITE DOUTEUSE

On voit souvent des automobilistes distraits. Tout récemment, par exemple, une conductrice empruntant une rampe de secours s'était engagée sur les voies du métro de Bruxelles. Elle y roula cahin-caha sur quelques centaines de mètres sans trop bien réaliser ce qui lui arrivait.

Un cheval distrait à ce point, c'est plus rare. Pourtant, la semaine dernière, dans ce même métro, il y eut tout à coup, parmi les usagers, des échanges de regards incrédules quand la radio intérieure lança un étrange cri d'alarme: «Attention! Il y a un cheval sur la voie!» Et c'était vrai! Un cheval distrait? Pas du tout.

L'ordre fut donné à tous les conducteurs de rouler lentement en ouvrant bien les yeux tandis qu'on tentait de localiser l'animal en quoguette. Il faut dire que le cheval avait des raisons toutes particulières de batifoler dans le métro puisqu'il avait tout simplement choisi la liberté alors qu'on l'emmenait à l'abattoir. On réussit à le sortir de là, non sans peine.

Où cette saugrenue escapade eut des retombées inattendues, c'est quand les gens qui, pour s'excuser d'être en retard à leur travail ou à un rendez-vous, avaient prétexté cette invraisemblable histoire. Personne n'y crut, pourtant ils ne mentaient pas.

Ce petit fait divers m'en rappelle un autre qui passe pour un classique du genre et qui fait la joie de ceux qui le racontent autant que de ceux qui l'entendent. Pourquoi vous priverais-je de ce plaisir?...

Cela se passait à Rapperswil. On sait que le cirque Knie y tient

ses quartiers d'hiver. Un automobiliste se rendant à Zurich est stoppé à un feu rouge. Devant lui, les éléphants du cirque attendent aussi le passage. Ce jour-là, accompagnés de leur cornac, ils sont en promenade.

L'attente est longue. Alors, le dernier éléphant de la colonne, posément, s'assied sur le capot de la voiture, écrasant complètement l'avant du véhicule. Brève concertation entre le propriétaire et le cornac, celui-ci assurant l'autre que la direction du cirque se chargerait des responsabilités.

Le cornac explique alors que l'éléphant avait pris l'avant de la voiture (rouge) pour le tabouret (rouge aussi!) sur lequel il s'assied pendant les répétitions et les représentations.

La voiture n'est pas endommagée au point de ne plus pouvoir rouler. L'automobiliste repart donc dans son véhicule cabossé. Mais sur la route il y a un embouteillage causé par un accident. Le conducteur, connaissant bien la région — et qui a déjà suffisamment perdu de temps — fait demi-tour pour prendre un autre chemin. Aussitôt un motard de la gendarmerie le poursuit, l'arrête et l'accuse de... délit de fuite. Quand l'agent s'enquiert des raisons de l'état de la voiture, l'automobiliste tente vainement d'expliquer qu'un éléphant s'était assis dessus.

On conduisit le malheureux au poste où, bien entendu, il fut soumis à l'alcooltest.

Cette histoire — comme la précédente d'ailleurs — suffit-elle à nous démontrer que la vérité prend parfois un air qui... trompe!

Domino